LES

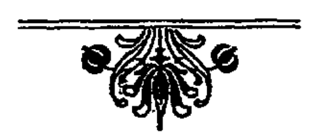
ARCHIVES

BERBERES

Publication du Comité d'Études Berbères

de Rabat

Volume III - Fascicule 1
Année 1918



LE PALAIS D'EL BEDI' A MARRAKECH

ET LE

MAUSOLÉE DES CHORFA SAAD1ENS

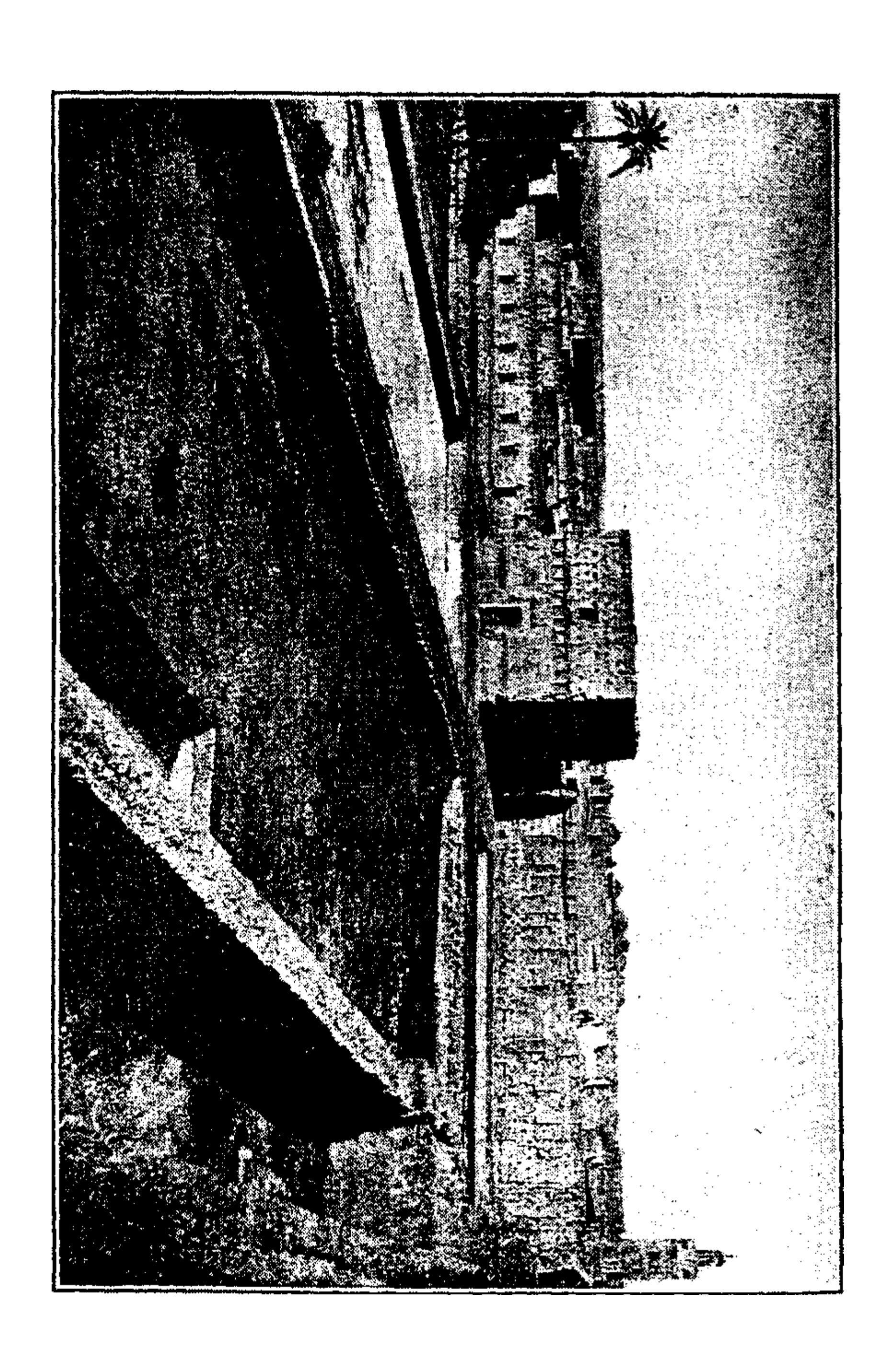
>< **Tout palais semble laid auprès du Bedi' car c'est là seulement que les fruits sont savoureux et les fleurs odorantes.**
« Son aspect çst féerique, son onde est pure, sa terre parfumés et ses édifices se dressent fièrement dans les airs.
« Maroc lui doit son immense célébrité, et grâce à lui, sa gloire durera des siècles ».
Et. OoM*ai, ***Notfuit^J.fftuli,*** trad. Hondas, p. 181.

Le palais d'El Bedi' à Marrakech constitue une des curiosités encore les moins connues peut-être, mais parmi les plus belles et les plus saisissantes du Maroc. Il n'en demeure que des vestiges; la main des hommes, guidée par une rage destructrice, n'a laissé subsister que des ruines encore imposantes, et où se trahit l'ampleur du dessein de ce qui fut au xvn[e] siècle une des merveilles de l'Afrique du Nord; le temps a fait le reste. Toutefois les descriptions que nous ont léguées les historiens et les vovageurs, et que confirme ce spécimen miraculeusement conservé de l'art de l'époque, le Mausolée des Chorfa Saadiens, nous permettent de reconstituer à peu près sûrement le plan et l'allure magnifique d'un tel édifice.

* *

Ce fut le fameux Moulay-Ahmed-El-Mansour surnommé : El-Dihebbi qui entreprit la construction d'El Bedi'* au mois de chaoual 986 (1-30 décembre 1578), cinq mois après la victoire d'El-Ksar-ei-Kebir sur l'arméelportugaise de Don Sébastien, qui marque l'apogée de la puissance chèrifienne. Ce travail immense

1. **Le merveilleux,** JJ^-JI.



ne fut achevé que seize ans plus tard en **1002 (1594)** " bien que la construrtion n'en eût pas été interrompue[1] ».

El Mansour, comme tous les conquérants africains, fut mû dans son dessein par l'orgueil et la jalousie qu'il éprouvait de la gloire passée de ses devanciers. Il voulut éclipser les dynasties précédentes des Almorávides, des Almohades et des Mérinides. Le goût de la bâtisse fut toujours inné dans l'âme des princes au Moghreb el-Aksa. Les grands aussi, quand ils le peuvent sans dommage, aux époques où le Maghzen est bénin comme aujourd'hui, partagent cette vanité un peu barbare; il suffit de voir à Marrakech à l'heure actuelle les demeures altières des deux Glaoua. Car, ainsi que le dit le poète cité par El Oufrani :

« Lorsque les princes veulent rappeler le souvenir de leur gloire, ils le font par le langage des monuments.

« Tout édifice qui atteint des proportions considérables reste comme l'indice d'un personnage glorieux ».

El Mansour fit donc venir des ouvriers de tous les pays. Outre les artisans à gages et les renégats, les milliers de captifs chrétiens faits après la victoire d'El Ksar fournirent uue main-d'œuvre abondante. Il est certain que des Européens assurèrent à peu près entièrement le plan et l'édification du palais, ainsi que presque tous les travaux artistiques[2]. Les chapiteaux sculptés, les colonnes de marbre, que l'on admire au Mausolée des Chorfa, ou dont les fûts brisés gisent épars dans certains jardins ou en guise de marches au seuil des portes et des fontaines de Marrakech, sont manifestement l'œuvre de maîtres très habiles. Les plafonds à caissons dorés du Mausolée des Chorfa traduisent nettement l'influence de la Renaissance italienne. On ne s'en étonnera pas lorsqu'on saura que le grand-duc François de Médicis, « qui espérait obtenir des avantages commerciaux au Maroc », favorisait les désirs du Chérif; les carrières de Pise envoyaient pour la nouvelle construction du marbre et des colonnes. Michel de Montaigne voyageant alors en Italie fut ***témoin*** de l'activité qui régnait dans ces carrières et a noté soigneusement « que les ouvriers travaillaient pour le roi de Fez en Barbarie à une très riche œuvre d'un théâtre qu'il a dessein de faire avec cinquante très grandes colonnes de marbre »[3].

1. **El Ouirâni,** ***No-bel-el-Hddi,*** **trad. Houdas, p.** 180.
2. **C'est ce que reconnaissait le peintre hollandais Adrien Matham, en** 1641.
3. ***Ci. de C¿slrits,Sourasinédites de T Histoire du Maroc.*** **Pays-Bas, IV, p.** 574.

On raconte encore à Marrakech ce dire d'El Oufrâni, que le marbre apporté d'Italie était payé en sucre poids pour poids; c'était au temps fortuné où le Maroc exportait cette précieuse denrée. Le Sultan aurait établi à cet effet en Haha et en Chichaoua de nombreux pressoirs pour la canne à sucre.

El Mansour, dit la tradition, se montra très libéral et très bienveillant pour les maîtres-artisans; ils les favorisaient de gratifications multiples; il s'occupa même de l'entretien de leurs enfants afin qu'ils pussent se consacrer entièrement à leur œuvre et n'en fussent distraits par aucune préoccupation.

El Bedi', tel que l'on peut le voir aujourd'hui, est limité au Nord par le rempart de la casbah saadienne parallèle à l'emplacement occupé par des terrains vagues, dits *Qechla de Bab-Mellab;* à l'Est par *YArset el-Jaj* (le Parc des Poules), jardin maghzen (qui était autrefois, sans aucun doute, une dépendance du palais (on y trouve encore de très beaux chapiteaux de marbre tri-jumellés); au Sud par le *Ksar-el-Kbdar* (le château vert) qui est une aile du Dar el Maghzen actuel, naguère occupé par le harem impérial; **à** l'Ouest enfin par le quartier dit *\Kasbet-cn~Nhds* (château du Cuivre).

Il est manifeste qu'El Bedi' n'occupe qu'une partie de l'emplacement de la casbah saadienne'; les remparts de cette casbah épais de **2** mètres et flanqués de bastions tous les **22** mètres, prennent naissance à hauteur du Mellah, s'adossent au mur d'El Bedi' parallèlement à Qechla de Bàb-Mellah, puis dépassent El Bedi' enserrant le quartier.de Kasbet-en-Nhâs (jadis occupé sans doute par des dépendances du Dar-Maghzen) et contournant la mosquée d'El Mansour. Là, ils paraissent avoir été démolis et leurs traces sont assez difficiles à retrouver. On peut conjecturer à peu près sûrement, d'après diverses traces, qu'après avoir suivi la grande voie du quartier actuel de la casbah qui va de Djama Mansourja au Mechouar, ils suivaient la limite du Dar Maghzen actuel qui fait face au Mechouar et aboutissaient au Djenan-El-Ana

1. Cette interprétation est confirmée par le P. Francisco de S Juan de! Porto. « Il y avait, écrit-il, parmi *Ut palais royaux tux-inênus,* un édifice rectangulaire si vaste que seul il aurait suffi à composer *an* palais spacieux ». Ci", de Casuies, *op. cit.,* p. 576. El Bedi' était un palais d'apparat destiné aux fêtes et aux audiences solennelles.

2. Le quartier de Bab-Ahmar n'existait pas encore. Le Djenan-El-Afia taisait partie de l'Agucdat qu'on appelait alors Mesarra.

Le quartier de Berrima paraît avoir été compris dans l'enceinte de la casbah saadienne*. On comprendrait mal pourquoi les réserves à grains du Maghzen édifiées contre le mur de Djenan El-Afia se seraient trouvées ainsi éloignées du palais ; cette anomalie apparente s'explique si Ton sait que le quartier de Berriina constituait naguère l'emplacement où était réunie la cavalerie du Chérif et de son Maghzen*; les palefreniers et autres serviteurs du Maghzen habitaient à proximité.

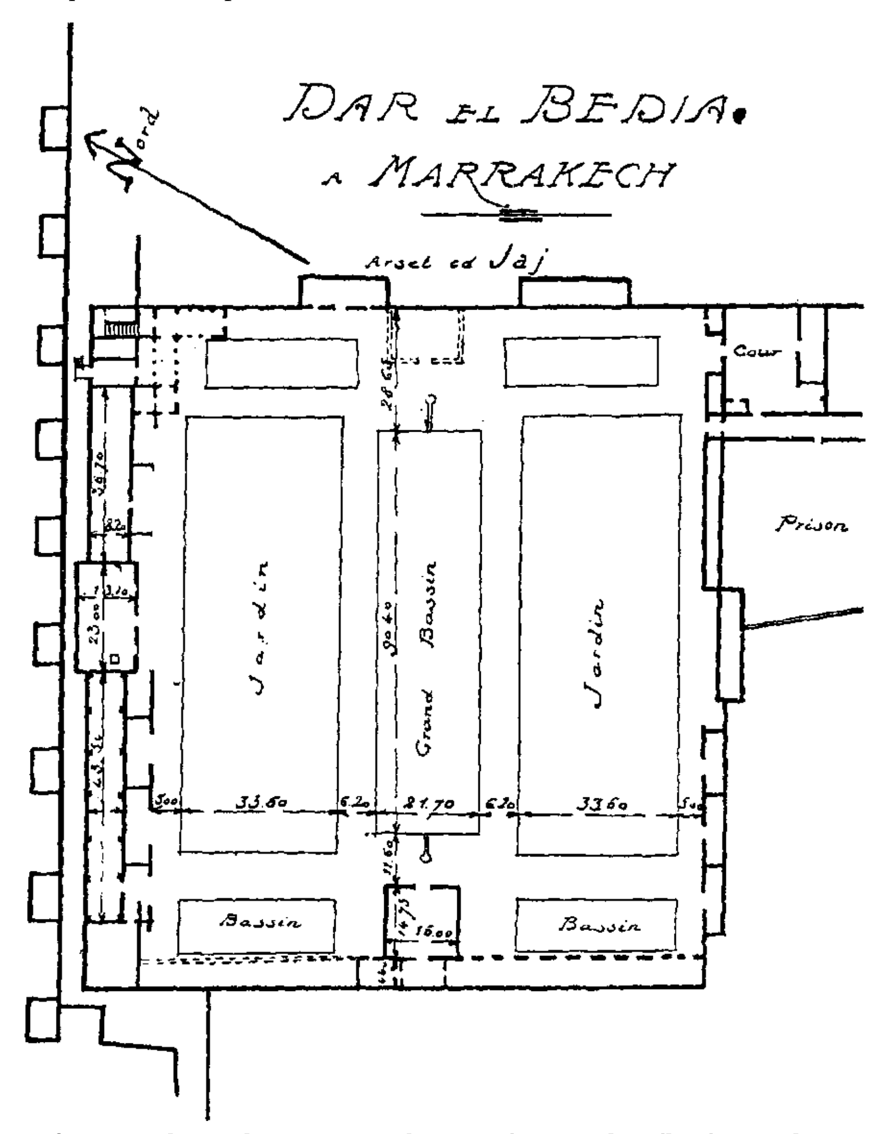
El Bedi' affecte la forme d'un rectangle peu allongé, orienté de l'Est **à** l'Ouest. Les bâuments sont répartis sur les faces intérieures de ce rectangle; le milieu est occupé par un grand bassin allongé, flanqué de deux *ryads* parallèles. Transversalement, sur chaque face des petits côtés du rectangle, se trouvent deux bassins. L'un d'eux est particulièrement bien conservé et son revêtement en zeliges n'a nullement souffert. Aux deux angles, trois marches permettent d'atteindre le sol du bassin, dont la profondeur est de i[m],**5o** environ.

Cette disposition a été décrite par le P. Francisco de S. Juan del Porto avec un luxe de détails précieux et qui nous permet de reconstituer la physionomie à la fois élégante et grandiose de l'ensemble. « Les quatre façades qui le composaient [El Bedi'] laissaient entre elles comme un patio, mais cette cour avait les dimensions d'une vaste place, elle était èmaillée de fleurs et plantée d'arbres. Au milieu de ce patio se trouvait un grand bassin rempli d'eau, et il yen avaic un autre pareillement à chacun des quatre angles. Ces bassins étaient faits de pierres différentes avec des moulures, des pyramides, des balustres, des coîonnettes d'albâtre ; ils avaient tous une profondeur d'une pique et demie. Ils étaient séparés les uns des autres par quatre parterres, d'un arran-

i. Cf. de Castnes, *op. cit.* France, III, p. 727. Relation de Thomas le Gendre (1665) : «Joignant cette maison *{El BedC)* il y en a encore une autre qu'on appelle le *Micbouar* où demeurent les *Ehbes* ou renégats qui accompagnent le roi quand il sort. 11 y a aussi une autre maison qu'on appelle *dar lacijor (y ... -»U ^b)* c'eît-i-dire maison de la Disme... Il y a encore d'autres maisons joignantes où demeurent les alcaldes. eunuques et autres officiers, et même an jardin commun dans lequel il y a une fosse aux lions; et tout cela dans un grand enclos de murailles, lequel enclos on appelle *Alcaseba,* c'est comme a Paris le Louvre

2 Cf. Massignon, *Le Maroc dms lis premières années du XVII' tilde,* p. 163 et 195.

gement très ingénieux, et si grands que, dans chacun, il y avait un emplacement pour les fleurs, un autre pour les arbres fruitiers et un autre pour les diverses plantes de jardin. On y accédait de quatre côtés par des marches d'albâtre bordées de murettes à



faïences de couleur, car ces bassins étaient plus élevés que les parterres. En haut, le long des bassins, couraient quatre allées qui se divisaient et dont le sol et les murs étaient recouverts de

fines mosaïques. Dans ces allées, par intervalles, il y avait des jets d'eau, et au milieu de chaque bassin se trouvait une grande vasque dont le support s'élevait du fond de l'eau et dont la conque dépassait la surface du bassin d'une demi-vare. Des quatre côtés de chaque bassin il y avait depuis les allées jusqu'aux vasques qui sortaient de la profondeur des eaux, des passerelles formées de dalles d'albâtre ayant au moins une demi-vare; elles étaient supportées par des colonnes venant du fond. Ces dalles étaient séparées les unes des autres par un intervalle, d'environ une vare ; il



fallait pour nettoyer les vasques des bassins s'avancer sur ces dalles en sautant' ».

Sur la face ouest du palais s'élèvent les ruines d'une grande koubba qui paraît avoir contenu une voûte en berceau soutenue par des colonnes et vraisemblablement du même type que celle du mausolée des Saadiens; symétriquement, sur la face opposée, s'élevait une autre koubba dont on distingue très nettement les fondations et qui a été rasée à la surface du sol. Cette coupole était-elle la coupole El Khamsinya, ainsi nommée parce qu'elle avait cinquante coudées, et sur les parois de laquelle se trouvaient gravés les vers ingénieux et lyriques que citait El Oufrâni ? En rapprochant le plan actuel d'El Bedi' de la vue panoramique

i. DeCastries, *op. ci-t.*, IV, p. 576.

de Marrakech que nous donne A. Mathnm, on pourrait peut-être le conjecturer. Une vaste cave s'étend sous chaque koubba. Un souterrain part d'un des grands ryads parallèles au bassin actuel : il aboutissait, dit-on, à Sidi bel Abbès. Il est actuellement muré **à 30** mètres de son entrée à hauteur de l'Arset-el-Jaj. On prétend que, plus tard, partie de ce souterrain aurait été utilisée comme égout; ce serait l'êgout principal, voûté et maçonné dont on peut suivre le parcours de Derb Dabachi, par Mouaçin, Si Abd-El-Aziz, Assoul jusqu'à Sidi Bel Abbès où il se déverse dans une *arsa* à hauteur du cimetière.

Quan d El Bedi' fut terminé, El Mansour donna une fête magnifique à laquelle il convia tous les notables et les grands du royaume. Il y eut de grandes réjouissances, des festins et des libéralités sans nombre faites aux courtisans. Parmi la foule des gens qui prirent part à cette fête, se trouvait un bouffon qui jouissait à cette époque d'une certaine réputation de sainteté : « Que penses-tu de ce palais, lui dit El Mansour en plaisantant?— Quand il sera démoli, il fera un gros tas de terre, répliqua le bouffon ». El Mansour fut tout interdit en entendant cette. réponse et en tira un sinistre présage [1].

Cette prédiction fatale eut cours à Marrakech pendant le règne des Saadiens; le peintre hollandais Matham qui y séjourna en 1641 y fait allusion. Elle se réalisa. Le sanguinaire Moulay Ismaïl, pris d'une sorte de jalousie rétrospective à la vue de tant de merveilles, voulut anéantir ces témoignages de la magnificence et de la puissance des Saadiens. En l'année 1119 (1707-1708) « ces constructions furent démolies de fond en comble, ces matériaux bouleversés, les objets d'art mutilés et dispersés de tous côtés; le sol resta ensuite en jachères, comme si jamais il n'avait été mis en valeur, et devint un pâturage pour les bestiaux, un repaire de chiens et un asile pour les hiboux. Détail curieux : il n'y eut pas une ville du Maroc qui ne reçût quelques débris du Bedi' [2] ». Tout ce qui put être emporté sans dommage le fut à Meknès pour servir à l'embellissement du Dar Maghzen de Moulay Ismaïl. La plupart des débris résultant de la « casse » demeurèrent à Marrakech. Des tronçons de colonnes de marbre noir ou jaspé de rouge se rencontrent fréquemment au cours des promenades en

1. **El Oufrâai, p** 193.
2. **El Oufrâni, p.** 193.

ville au seuil des fontaines, des mosquées ou des maisons particulières.

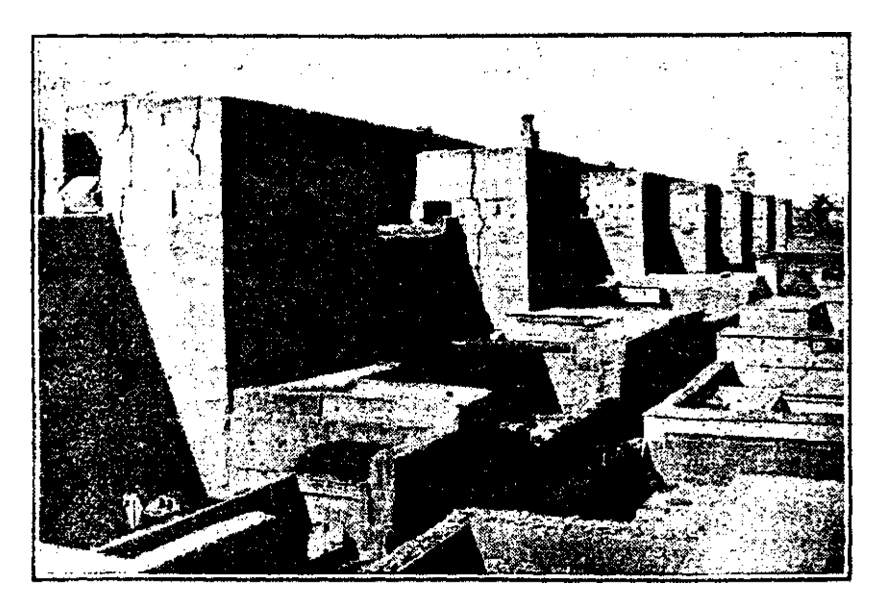
Malgré la dévastation systématique qu'a subi El Bedi', les quelques ruines qui demeurent encore et qui dessinent son emplacement ont presque, par la beauté et l'ampleur de leurs proportions, la majesté des ruines romaines. Ça et là des traces de revêtement en zeliges nous évoquent les descriptions où se traduisaient l'étonnement des voyageurs chrétiens contemporains de « la merveille ». « Le Palais du Roy, écrivait Mocquet, est basty de petites pierres comme rapportées ».

Et l'historien ou le curieux qui passe peut évoquer là les splendeurs du temps d'El Mansour ou de Moulay Zidan dont fut témoin El Bedi' ! Les pauvres fastes des cours chérifiennes depuis deux siècles ne peuvent guère lutter avec le luxe de cette époque mémorable où le Maroc faisait figure de grand empire. Le personnel de la cour était couvert de brocart et de soie lamée d'or. Les uniformes étranges et magnifiques de la Garde du Sultan, formée de renégats et de Turcs, ne déparaient pas l'éclat des cours et des dépendances de Dar El Bedi'. Le long de ces bassins vides et de ces ryads stériles, sur qui maintenant veille la file des cigognes amies des ruines, on voyait circuler « les *byak* » porteurs d'un bonnet jaune doré orné d'une aigrette en plumes d'autruches de diverses couleurs...., les *sollah* qui avaient de longs bonnets leur retombant sur les épaules et garnis de tubes jaune doré plantés de plumes d'autruche qu'ils rejetaient en arrière, les *beleberdouch*, armés de *leqqaf*, sorte de lances garnies de formidables crocs'. Près de la porte caracolait le caïd Redouan, célèbre renégat portugais, qui était une manière de grand chambellan, « sur un très beau cheval, dont tout le harnais était garni d'or repoussé et qui portait un carapaçon verdâtre, orné d'or sur cramoisi. Il était vêtu d'une marlote (sorte de caftan) de brocart, et par dessous, d'une autre de damas blanc avec un corsage,de toile d'argent, un baudrier très riche avec son épée*. » Tout ce personnel ne manquait pas d'allure et l'on conçoit l'étonnement mêlé d'admiration que manifestaient à la vue de ces splendeurs barbares les voyageurs chrétiens, diplomates ou marchands.

La Bedia ruinée fut utilisée sous Moulay Hassan et Moulay

1. El Ouiràni, traJ. franc., p. 196.
2. De Castries, II, France, p. 47-

Abd-El-Aziz comme une dépendance du Dar el Maghzen. Les immenses caves voûtées qui servaient vraisemblablement de magasins firent d'excellentes et sombres prisons. Pour permettre cette utilisation, des travaux sommaires furent entrepris dans l'aile gauche d'El Bedi', plusieurs murs intérieurs furent refaits pour constituer les réduits où furent incarcérés sous Moulay Abd-el-Aziz nombre de Rehamna rebelles. Sur la même face du Palais on voit s'élever la haute cheminée édifiée par le dernier alchimiste de Moulay Hassan. A l'entrée du palais touchant l'Arset-el-Jaj une fabrique de poudre avait été installée; on voit encore les



débris d'un outillage rudimentaire ; près de là un escalier revêtu de zeliges permet l'accès à une terrasse.

L'aile droite du palais a été entièrement réédifiée au temps de Moulay Abd-el-Aziz pour servir de magasins; on entassait là paraît-il, les tentes, les ustensiles de campement, les selles et les harnachements, etc..

Dans une *koubba* en retrait, dont le plafond et les parois sont noircis par la fumée, étaient installés les *maalmin,* armuriers chargés de remettre en état les armes des troupes maghzeniennes.

*

* *

Nous ne notons que pour mémoire l'existence du Mausolée

des Chorfa saadiens, lequel se trouve adjacent à la mosquée d'El Mansour et contre le rempart de la casbah saadienne à qui il est extérieur. Ce monument mérite à lui seul une monographie qu'on ne pourra tenter que lorsque le Service des Beaux-Arts aura achevé de procéder à la relève des inscriptions figurant sur les tombes et sur diverses plaques de marbre.

Le Gendre dans la relation de son voyage à Marrakech eut la bonne fortune de visiter ce monument. « C'est, dit-il, une salle en forme de chapelle où les chrétiens entraient librement accompagnés du concierge, où j'ai vu plusieurs monuments élevés de deux ou trois pieds seulement; et cette salle est en voûte, et la voûte et les parois concavées à la mosaïque, et ces fosses ou concavitez dorées de fin or à l'épaisseur d'un ducat' ». Les tombeaux des chorfa, sauf quelques dégradations dues à des chapardages (il est bien étonnant qu'il n'y en ait pas eu davantage) sont demeurés tels qu'au temps où les vit le bon négociant.

La partie la plus intéressante, et heureusement la mieux conservée, est une voûte en berceau soutenue par douze coloanes de marbre blanc, groupées trois par trois aux angles. Sur les parties latérales, les plafonds sont à caissons dorés et se ressentent de l'influence italienne ainsi que nous avons eu l'occasion de le noter plus haut. Cette koubba contient six grands tombeaux et duc petits. A côté se trouve une salle à quatre colonnes de marbre paraissant inachevée. Elle présente un charmant *mihrab* à ogive outrepassée.

El Oufràni donne la liste des sultans enrerrés dans ce mausolée. Le corps d'El Mansour El Dehebbi y aurait été transporté, de Fez où le grand prince mourut. L'auteur arabe relate également la teneur des nombreuses inscriptions qui célèbrent les mérites des sultans défunts. Les recherches actuellement en cours permettront de contrôler leur exactitude.

Georges **A**IAIEL.

i. De Castries, *op. ci.'., France.* 111, p. 729.

POUPÉES MAROCAINES

Charles Nodier disait que la poupée était contemporaine du premier berceau où avait vagi une petite fille, et Victor Hugo exprimait à peu près la même idée en écrivant que « la poupée est un des plus impérieux et en même temps un des plus charmants instincts de l'enfance féminine. » En voyant la poupée, ils pensaient tous deux à l'enfant.

Anatole France, qui s'est bien des fois complu à parler des jouets, retrouve en elle un petit être, tout à fait semblable aux « menues idoles de l'antiquité », et dont il tait un petit dieu; il la compare « aux figures grossières par lesquelles les sauvages essaient de montrer l'invisible », et sa rêverie, alimentée sans doute par sa curiosité des choses de l'ethnographie, le conduit à rendre à la poupée la vie que lui avait prêtée l'humanité primitive.

Chez bien des peuples encore, les poupées sont « pleines de mystère » ; elles sont le réceptacle de forces qui sont proprement celles des Dieux et de la Magie, et elles n'abandonnent même pas ce caractère dans les bras de l'enfant.

En étudiant ici les poupées marocaines, je me propose non seulement de décrire leur morphologie, mais encore de dire les superstitions dont elles sont restées le support. Il y a, au Maroc, les poupées dont s'amusent les enfants, mais qui ne sont pas inoffensives ; il y a des poupées qui sont comme une force aux mains de qui les utilise et qui ressemblent aux figures d'envoûtement; i! **y** a enfin ces êtres anthropomorphes ou pupéiformes qui président aux cultes agraires; ce sont les plus divers, peut-être aussi les plus intéressants, mais je ne parlerai d'eux que dans la mesure où ils pourront taire comprendre l'histoire des autres poupées'.

I. J'ai toujours mis eu note l'endroit où avait été recueillie la superstition que je citais, sans qu'il soit dans ma pensée J'en faire la localisation exclusive : il serait prématuré de vouloir dresser la carte des superstitions, même au sujet d'un thème aussi limité que celui de la poupée.

Il ne m'a d'ailleurs été possible de donner tant de références que grâce à

M. Doutté a TU des poupées d'enfant dans toute la région de Marrakech; MM. Laoust et H. Basset chez les Ntifa[1]; j'en ai trouvé chez les Arrab, les Beni Ahsene, les Cherarda, les Zerhana, les Guerouane, les Zemmour, les Beni Mtir, les BCDÎ Mguild, les Ait Youssi et dans le Gharb; il est donc permis de supposer qu'elles existent dans tout le Maroc.

Elles sont loin d'avoir la bonne façon et l'élégance des poupées européennes. « C'est le plus souvent, dit M. Doutté,. un morceau de roseau sur lequel on fixe un autre morceau en croix, pour représenter les bras; la tête, les yeux, le nez, la bouche sont dessinés avec du feu[11]... »

Il y a peu de choses à ajouter à cette description; les poupées marocaines sont sœurs de misère ; elles sont toutes faites d'une armature en deux pièces, bois, roseau, tige de fenouil ou morceau d'os, comme chez les Beni Mguild*. La grande pièce forme la tête et le corps, la petite, les bras, ou plus exactement les épaules, car ces poupées n'ont pas de bras.

La face n'est pas toujours destinée au feu ; elle l'est souvent à l'encre ou au couteau. Une poupée de Sidi Kacem avait les traits représentés au moyen d'entailles faites dans le roseau ; un ovale limitait le menton; de petits traits, un peu de couleur, du noir, du rouge achevaient le visage[4].

La tête d'une poupée du Zerhouu était enveloppée d'un linge blanc; un grain d'orge glissé sous l'étoffe et placé verticalement esquissait le modelage du nez, perfectionnement d'un art rudimentaire, mais bien suffisant pour une enfant.

La poupée a généralement des cheveux naturels qui sont main-

de nombreuses collaborations : je dois citer tout particulièrement celle de MM. Laoust et H. Basse', professeurs a l'École des Dialectes berbères de Rab .t et celle de M. Guay, iuterprèie judiciaire.

1. Laoust et H. Basset, *Mission che^ Us bttija.* Communication niaiiuscri e.

2. E. Doutté, *Mtrraluch.* Comité du Maroc, Paris, 1905, pp. 328329.

3. Les poupées que les enfants de Setiat portent en terre a *X' Achoura* sont également laites d'un morceau d'os *{Mission scientifique du S.aroc* Cnsablacca e; les Châouïa, Paris, E. Leroux, 19*5, vol. II, p. 302).

4. L'armature de cette poupée est représentée sur la planche I. Elle a la l'orme d'une ..roix grecque; la croisée inférieure,qui est excepiionn.lle maintenait des chiffons, et formait l'évasemer.t des hamhes.

tenus par le foulard de iète, ou le bandeau. Elle est vêtue d'une série déchirions de toutes ccu'curs qui représentent sans doute la superpobition des caftans pVyehromes que porte la femme arabe; ils sont percés d'un trou à Uur antre, destiné au passage de la tête et retombent, en avant, en ariu-re, à la manière d'une chasuble très large, dont les bords sont ensuite repliés vers le dos, à l'alignement des épaules. Une ceinture, des fichus, terminent cet habillement — ou cet accoutrement — que parent Quelquefois des sequins et des perles.

La poupée porte chez les Arabes le nom *à'arauça,* et chez les Berbères celui de *tastit,* que l'on traduit l'un et l'autre, mais très approximativement par « fiancée »'. Il est rare qu'on l'appelle *tsouira,* image. Elle n'est pas un petit être du genre neutre, comme le bébé européen; elle est essentiellement femme, et malgré qu'il n'existe pas, comme chez les Touareg, de poupées masculines', les enfants ne l'ont pas vouée au célibat; avec cette candeur qui leur reste, malgré la promiscuité de la tente, elles jouent **à** . . . tout ce qu'elles ont vu. Le mariage, l'accouchement, rien n'effraie leur ingénuité : une petite fille tient le rôle de la sage-femme, les autres font les commires et récitent les chansons qui doivent soulager les douleurs de la poupée : « O père des petits, ô oiseau aux pattes teintes de henné, fais que l'enfant naisse de suite; épargne les douleurs à la mère'. . . . . ».

Malgré tout, la poupée n'est pas aussi répandue qu'en pays européen : cela tient à la vie des douars, où la fillette a d'autres façons de faire l'apprentissage de la vie, et aussi à la courte durée de l'enfance. « Dès qu'elle peut porter une cruche à sa bouche, elle peut porter ce que porte sa mère' », dit le proverbe algérien, et la nubilité n'est pas moins précoce au Maroc.

1. A Rabat, à Sidi Kacero et a Fâs où on l'appelle parfois *ibiisa,* diablesse. Afin d'éviter la contusion qui résulterait de l'emploi successif de termes différents, je n'utiliserai que le mot *taslit.*

2. M. Corrier, *D'une rive à Vautre du Sahara.* Paris, Larose, 1908, p. 310.

3. Capitaine Malinjoud, Lettre du 9 sept. 1916. — Que M. le Capitaine Malinjoud qui avait bien voulu, sur le désir que nous lui en avions exprimé, faire causer des enfants de Sidi Kacera, trouve ici nos remerciements. Nous n'avons transcrit qu'un passage de son intéressante lettre : elle a été puciiée *in extenso* dans le n° 4 de *France-Maroc,* 15 avril 1917, p. 39 (s. n. d'auteur).

4. Mohammed ben Cheneb, *Proverbes arabes d'Algérie et du Maghreb...* Paris, E. Leroux, 1906, t. II, p. 280.

En outre, elle n'est pas bien vue des Marocains. Ils ont d'ailleurs la même aversion pour d'autres jeux. « On empêche les enfants de jouer aux osselets dans l'intérieur de la maison, car ce jeu'provoquerait inévitablement la brouille dans la famille; il en es: de même pour les jeux qui consistent à faire fonctionner, avec les doigts, des combinaisons de ficelles[1] ».

M. Doutté reconnaît dans la répugnance qu'inspire la poupée, la crainte « des représentations plastiques, si communes chez les primitifs, et que l'Islam a consacrée' et fortifiée par l'interdiction d.es signes* ». L'orthodoxie musulmane a sans doute proscrit la figuration humaine jvec plus de zèle que le Prophète lui-même puisqu'il essayait de « distraire le désœuvrement de la capricieuse 'Aisà en lui portant toute une collection de poupées[1] », mais elle n'a pas suffi à créer cette répulsion que l'on ne trouve pas dans d'autres pratiques nord-africaines, et qui pourtant lui sont comparables au point de vue de l'anthropomorphisme. Pour la fête dès Glaneuses, les Fahcya se disputenr des gerbes de paille portant des vêtements féminins[1]; lorsque l'Arabe veut la pluie, il promène la *ghondja*, qui est une cuillère habillée et sur laquelle il a parfois dessiné une figure; la sorcière désireuse de connaître la cause d'avortemenis, habille un tison*, et !e peigne à carder, vêtu d'un burnous et paré d'une baibe de lakie, sert à lire l'avenir[6]. Des coutumes semblables existent dans toute l'Afrique du Nord; M. Despnrmet les a décrites, dans la plaine de la Mettidja, où les femmes habillent des lôtes d'ail ou des tisons pour connaître la cause de leurs chagrins, tt des cippes funéraires pour évoquer l'esprit des morts[7].

C'est !e contraire de *h* crainte des représentations plastiques, et il tst impossible d'admettre que la *ghondja* et les erres pupéi-

1. E. Mauchamp, *La SonelltrU Maroc.* Paris, Dorbon alns, s. d., p 144.
2. E. Doutte, *lac. cit.,* pp. 32S,
5. H Lammens, *L'isUnn primitif eu jou des arts figmîs,* in *Journ. Asiat.,* t. VI. n" 2, sept-on. J915. p. 251. — Ci', également H. Lammens, *Fatima* W *lu filUs de Ma'vouttt,* p. 75, KJXIU: *sumptibus youiijkii inslituii biblici,* 1912.
4. G. Salmoii, Une tribu marocaine : Les l-'jheya, *Aicb. maroc.,* 1, 236-237.
5 E. Maudismp, *loi. cit.,* p. 2:3.
6. H. Mauchamp, *loc c'a* , pp 226, 227.
7 J. DespainK! *l-jt'Hoç.tiilii,- luidilijuiwiL- dt !.i Mif.idjd;* A.'.-!', *uf: ïc* , »' 20|, 39' .TIR.Ce. 1 * !'MU. 1918, p 25 e 5..10. *fus.:»/.*

formes soient le reliquat de superstitions anciennes acceptées par l'Islam, tandis que la poupée d'enfant aurait seu>e encouru l'excommunication. La réprobation orthodoxe intervient comme une légende étiologique, **en** prenant à son compte des smùm?nts autochtones, existant avant qu'elle ait pu les provoquer.

La plupart des indigènes ont une défiance instinctive vis-à-vi-s de la poupée; ils ne la veulent point sous la ttnte; parfois i)s la tolèrent le jour **et** l'y relusent la nuit[1]. Elle porte malheur. Dans la tribu des Doukkala, l'aversion revêt une autre forme : une enfant ne doit pas paraître devant son père avec une poupée sur le bras. Chez les Mtouga. le voyageur qui rencontre une enfant avec une poupée, revient vite à sa demeure et se met du sel ou du sucre sur la langue; en continuant la route, c'est-à-dire en défiant le sort, il se serait exposé à apprendre la mort de quelqu'un des siens à son retour. Ec s'il est trop loin de chez lui, il s'arrête, il attend que l'enfant ait passé son chemin.

La pouptîe n'est pas accusée de ces seuls maléfices; on en Lit l'hôte des génies*. Elle leur donne asile le jour, mais ils l'abandonnent à l'heure des ténèbres, pour accomplir leurs méfaits. Aussi la poupée ne doit-elle pas coucher à côté des enfants; les génies passerais en eux et les feraient mouir, étouffés par le croup'; ou bien ils s'attaqueraient à lturs o» qu'ils mm >Hirrueut et leur donneraient des jambes tortes*; ou encore, lésant toujours le squelette, ils les feraienr maigrir, un liquide st mblable **à** de l'eau de savon s'écoulerait de leurs narines, et ils mouraient[1].

Les récriminations ont parfois nvins de franchise; quelques f mm-'s prétendent donner la chasse à la prupèe parce qu'elle absorbe les enfants, au point de leur faire négliger Uurs travaux*. Cette explication, d'un si gros bon sens, est un mensonge. La poupée absorbe les enfants, mais d'une autre façon; elle leur prend

t. Chez le; Arrab, les Seffiane. !es Zemmour (Tedders, Tiflet), les Zaer, a Beni Ahmar (Zerhoun), a Rabat. A Tifl t, ou m'a dit que citaient les grands plutôt que le peuple qui avaient cette superstition (f).

3. **A Marrakech, à Rabat, chez les Chaouïa. J'ai trouvé en** 1915 **de l'encens dans le roseau d'une poupée de Beni Ahmar ; je ne soupçonnais pas** à **cette époque qu'il ait pu servir à chasser les génies du corps de** ***la*** **poupée.**

j. A Rabat.

4 Chez les Châouta, à Rabat et *i* Marrakech.

5. A Rabat.

6 A Rabat.

l'esprit et les rend fous[1]. Quand on ne voit pas les génies, il Us faut chercher dans l'arrière-pensée des indigènes; on est sûr de les y trouver.

On prétend aussi que la poupée cau^e la mort des enfants* Le reproche est grave dans un pays où la polymortalité infantile est un fléau. Quelques-uns lui attribuent les avortements; d'autres affirment « qu'elle fait accoucher d'un bébé comme elle[3] » c'est-à-dire dans les deux cas qu'elle provoque la venutî au monde d'un être aussi menu qu'une poupée, et si peu humain, qu'on tient pour stéri e la femm.' qui ne mène pas ses grossesses à terme[4]. Son influence est une form* particulière de la croyance générale au reteniisstment des impressions de la mère sur l'enfant : la fimme grosse ne doit pas regarder un être difforme[5], et le Prophète aurait recommandé « d'éviter toute emie à la fillette aussi bien qu'à la femme enceinte" ». Cette opinion — qui est évidcni-m.-nt d'une orthodoxie suspecte — est d'accord avec la superstition.

On adresse à la poupée un dernier reproche, mais il n'est pas

1. A Tifflet et à Rabat, où cetie superstition est très répjndue.

2. Cette superstition se r-'trouve die* les Berbères de Kjbylie. ainsi qu'en témoigne l'an.cdote suivante : M"" Laoust se présenta un jour dans une maison indigène, à Tamarzit pour y montrer la poupée européenne, alors totale¬ment inconnue. La femme qui lu re^ut la chassa, en lui criant : <• Ne te présente jamais avec une poupée! ».,.; elle vint demander le leudeniain des cheveux de la peupée, les mit avec de l'encens et fit des fumigations autour de l'enfant. Ce fut en vain ; comme elle le craignait, l'enfant mourut.

3. A Rabat, Sidi Rahal et chtz les Zaer.

4. Chez les Chaoula, et tn particulier chez les Chtouka.

5. A Rabat, on dit également qu'elle ne doit pas regarder un chien ou une chatte. A part quelques rares exceptions, la liste des « envies », au Marcc, ne femble guère différer de celle de France.

6- L. Mercier (Les mosquées et la vie religieuse *i* Rabat, .4««. *Maroc, 1.* VIII, 1008, p. 161, note 1) de qui est cette phrase, explique ainsi — d'après une tradition populaire —, la recommandation du Prophète : Une fillette ayant eu envie d'un *tddjhi* « le Piot'liéte invita Aicha i le lui faire goiter, mais celui-ci refusa en disant : elle n'a pas à redouter la chute du farde, u, étant vierge. Là-dessus l'erfant sortit, niais à peine avait-elle fait que'quis pas que son pantalon fut maculé de sang et qu'elle s'affaissa. »

Mauchamp d'autre part *(Joe. cit.,* p. 112) relate l'usage suivant : pour les premières règ'es, « on avise les parents éloignés et on lait circuler une invitation, dont la formule consacrée et : notre fille a accouché d'une fille morte. »

Le fait de L. Mercier et celui de Mauchamp s'éclairent l'un l'autre; ils font comprendre l'influence abonive de l'envie.

bien grand ; on die aux enfants qu'elle leur fait faire pipi au lit*. Cela tient peut-être à la parenté lointaine de la poupée et de la *gbondja*, dispensatrice de la pluie, mais n'est-ce pas plutôt une fable imagioce pour que la petite fille se sépare d'un objet qui lui est cher, et que les parents ne peuvent voir sans effroi?

La poupée d'enfant n'est d'ailleurs pas la seule à avoir une fâcheuse influence. La poupée de représailles dont nous allons parler agit de même façon sur la femme grosse ; arme morale ou jouet, elles sont toutes deux animées d'une force magique, simple au point de vue de son mécanisme, niais redoutable comme le mauvais œil \

*
* *

Les poupées des Beni Mtir', ou du moins les figurations humaines connues sous ce nom, ne sont pas des poupées d'enfant; on les appelle souvent *iout n isouirt* (pl. *tsaouer)*, une figure, quelquefois *tislit*, fiancée; elles ressemblent tout à fait à des accessoires de sorcellerie. Elles servent à exercer une contrainte, aussi forte que l'envoûtement, et si l'on ne savait que pour le primitif, la poupée est le double de l'être qu'elle représente, on serait enclin à penser que chez le Berbère, l'amour-propre est plus fort que le sentiment de l'honneur.

Elles représentent un être humain en particulier, et sont"de véritables portraits : on y chercherait vainement la ressemblance au sens où nous l'entendons ; elles doivent être reconnues à la présence d'un détail qui a la valeur d'un signe d'identification.

L'ouvrier qui lésa taillées dans une bille de cèdre est loin d'être un artiste. Elles ont la têce trop Longue, le corps trop court, les

t. A Moulay Idriss, Rabat, Sidi Rahal et chez les Chtouka de Châouîa, Chez les Cliâouïa, on attribuerait ce trouble à une influence des génies iur la vessie.

2. 11 semble qu'en certaines régions la poupée n'exerce pas de fâcheuse influence; on l'a certifié à MM. Laoust et II Basset, chez les Ntifa, et à M. Guay chez les Menasra (Jouar Hialfj) Il en serait de même à Meknès, à Mouley Idriss, à El Arbi de Charb, chez les Ait Roboa, les Guettaû e: au Mellah de Rabat.

3. Les figurines que je possède et que je décris ici, m'out été offertes à El Hajib, en décembre 1916 par M. le Capitaine Dupuis et M. le Lieutenant Renaudiu. Elles ont 25 cm. de hauteur et sont en tous points comparables aux poupées dont M. Ricard a reproduit la photographie dans iQf\ intéressant article^de *Fratiee-Mmoç*, n° 11, 15 sept. 17, p. 52, 33.

membres trop grêles. Les bras, mobiles autour de l'épaule, sont raides, droits, et les mains ont les doigts étalés; les jambes, sous le buste tassé, semblent démesurément longues, et se terminent par de grands pieds, larges comme une base, qui leur permettent de se tenir debout.

Elles sont habillées en Berbères et portent les ornements de la tribu. Hommes, femmes ont les mains teintes de henné et le corps marqué de tatouages. Ils sont l'un et l'autre tatoués au nez; mais les femmes ont en outre ces dessins si particuliers qui recouvrent les joues, et du rebord de la mâchoire s'étendent jusqu'à mi-poitrine; elles ont aussi les tatouages des bras, des chevilles et même ceux de la cuisse[1]. L'ouvrier n'a omis que les tatouages dn ventre ; mais ce n'est pas à la suite d'un sentiment comparable à la pudeur chrétienne, car poupées hommes et poupées femmes sont d'un naturalisme surprenant.

Ces poupées étaient destinées à des représailles morales; on les utilisait lorsqu'un protecteur *(bab oumour)* trahissait son protégé, lorsqu'une amie trompait son amant; on les promenait dans les douars et les souks pour fouailler publiquement ceux qui avaient été traîtres à leurs serments, en disant : « Honte à toi, traître*! » Il n'était pas rare que le parjure n'accordât réparation pour mettre un terme au scandale. M. Ricard ajoute que l'exhibition des figurines se terminait souvent par leur exposition sur une tombe où l'on avait enterré un morceau de bois entouré d'un linceul '.

Le caïd Driss ou Raho, d'El Hajeb, usa autrefois de la poupée contre les Beni Mguild. Alors qu'il était en paix avec eux, ceux-ci lui avaient volé des mulets; ils reconnurent d'abord leur

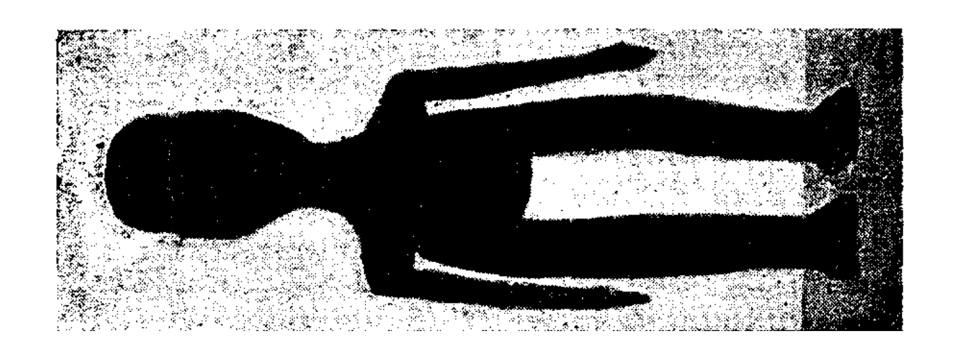
t. L'ouvrier £. figuré les tatouages en noir et en rouge, sans autre raison que la fantaisie. Les tatouages des Beni Mtir, comme ceux des autres tribus, sont faits au moyen du noir de tadjine, et paraissent toujours bleus.

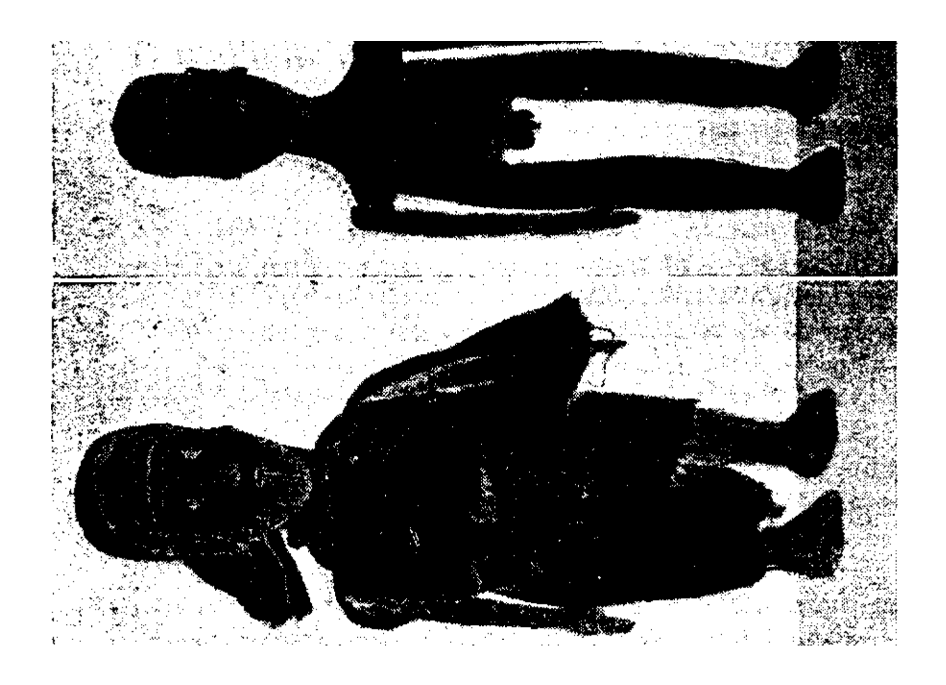
2. *Koua' r'ijcb a ia'utuiourd.*

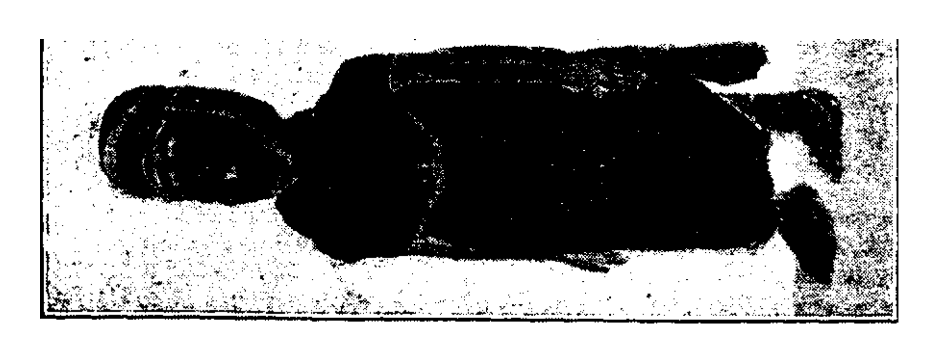
3. Au cours de la conversation que j'eus avec le caïd Driss ou Raho en 1916, et dont M. Roux fut l'aimable interprète, je ::o:ai la pratique suivante qui est comparable à celle dont parle M. Ricard, mais qui i;e cpmponait pas l'exposition de la poupée : quand uu homme n'avait pas tenu sa parole, on faisait, le long d une piste, un tas de j.ierre où on plantait un toteau avec un chiffon blanc, comme il y en a sur ceria.ns tombeaux. Puis on répandait la nouvelle qu' « un tel >> était mort pour la tribu; il n'existait plus aux veux de ceux eivers qui il était parjure.

PLANCHE I. — POUPÉES D'ENFANT.

1. Poupée de Béni Alimaï (Zeïhoun). — 2. Armature d'une poupée de Sidi Kacem (Cherarda) — 3 Poupée de Bou Znika (Aïrab).







larcin, puis le nièrent et allèrent jusqu'à offrir de prêter serment. Mau Driss avait la certitude du vol : il commindi une poupée à la resstmblance du caïd des Beni Mguild. Des poils de chèvre imitaient sa moustache, sa barbe et ses cheveux; elle avait un anneau de doum qui représentait sa boucle d'oreille et sa *cbkara* d'où sortait la tabatière en roseau, accoutumée. On la promena partout en crimt : « Le caïd des Beni Mguild est traître! Honte à lui ! »

Le caïd ne résista pas longtemps à cette exhibition. Il restitua les multtsen demandant que la poupée soit biûlée. Le teu n'avait pas la valeur d'un rite de purification ; en d'autres circón tances en effet, on se borna à retirer la poupée de la circulation et à la rentrer sous la tente.

Cette coutume e t à ptu près perdue aujourd'hui; il n'y a guère qu'un homme, dans la tiibu des Beni Mtir qui confectionne des poupées, et encore n'a-t-il pour clients que les collectionneurs.

A l'origine, ces figurines étaient modelées par des potiers; puis on les fit en bois. La coutume existait également chez les Beni Mguild. les Zemmour et les Guerouane, et comme le montre l'exemple précédent, son action dépassait les limites de la tribu. On ne se bornait pas à figurer l'homme contre kquel ou voulait agir, mais au5si sa femme et son enfant; sa femme de préférence, en raison de l'influ¿nce qu'elle pouvait avoir sur son mari.

Il semble qu'il iaille aujourd'hui chercher une cause psychi me à l'action de ces poupées; selon le mot du caïd Driss, la fini me était impliquée dans les représailles, parce qu-, de sensibilité plus vive, elle devait hâter la résipiscence de son m ni. Mais l'impres-' sionnabilitè, la suscepiibi ité, la honte, ne sont pas des sentiments suffisants pour agir sur une société de mœurs aussi rudes, et ces exhibitions auraient eu moins d'effets si elles n'avaient eu la l>rce d'une survivance.

Que les sorciers-médecins d'Australie rapportent au milade son âme enfermée dans une poupée[1]; que les indigènes des Moluques offrent au démon une poupée en échange de l'âme qu'il a prise'; que les Osti k d'Obdorsk subviennent aux besoins de leurs morts en nourrissant des poupées, durant le trajet très

i. J- G Fraz.r, *Le rameau d'or...* traduit par R. Stiebel et J. Toutaiu. Schleicher frères et O. Paris. 1905, p aoo.

a. J. G. Frazer, *loc. cil.*, p. 206.

long qui sépare la terre de leur séjour définitif, ou que la poupée soit promenée, comme chez les Beni Mtir, pour honnir un coupable, la poupée est toujours le double d'un être, elle loi est unie par des liens si intimes, qu'avec lui, elle ne fait plus qu'un'.

Il se pose cependant une question préjudicielle. Après avoir parlé de l'exposition d'une figure sur une tombe, M. Ricard ajoute : « Le même traitement serait appliqué aux femmes qui trahissent leur amant. Dans ce cas, un mât esc enfoncé dans le sol, à côté de la tombe, et porte, noué au sommet, un foulard ou un frrgment de tissu ayant appartenu à l'infidèle' ». Cette pratique laisse à penser que la poupée d'autrefois pouvait être plus ou moins vêtue d'étoffes dérobées à son modèle; au rôle magique du portrait se serait joint celui de l'objet donnant emprise sur son ancien possesseur, rien ne permet aujourd'hui de l'affirmer.

Il existe un autre procédé de contrainte (le Marquis de Segonzac ' l'a sigualé chez les Beni Mtir et le Capitaine Querleux chez les Zemmour) qui agissait de la même façon que la poupée; c'était le serment par l'échange des burnous. « Si l'une des parties manque aux engagements pris, dit le Capitaine Querleux, le burnous de ceux qui se sont parjurés sont teints de henné, en noir ou en vert, et promenés ostensiblement dans les lieux publics pendant qu'on crie à haute voix les noms des gens ayant manqué à leur serment de fidélité* ».

Le burnous et la poupée, par des moyens magiques différents, mais par une action morale commune, arrivent au même résultat; leur emploi s'explique l'un par l'autre et il montre que chez les Beni Mtir, les Beni Mguild,les Zemmour et les Guerouane, il y a une sorcellerie collective, presque sociale, qui tire sa force, non point du mystère, mais de la publicité.

1. **A. Van Gènnep,** ***Les rites de passage.*** **Paris, E. Kourry,** 1909. **p.** 21s.

2. **Cf. S. Reinacb,** ***Cultes, mythes et religions.*** **Paris, K Leroux,** 1908 ***L'art et la magie,*** **pp.** 125-156 **et en partjc. pp.** 128, 129.

3. P. Ricard, ***loc. cit.,*** **p. 33.**

4. Marquis de Segonaac, ***Yoyages au Maroc*** (1899 1901) **Paris, A Colin,** 1905, **p.** 11$.

5. **Capitaine Querliux, Les Zemmour,** ***Arch. beib.,*** **vol. I, fasc.** 2, **p.** 47.

Sans être des poupées à proprement parler, les poupées agraires sont les parentes des poupées d'enfant, bien plus qu'il ne semble au premier abord.

Il y en a de plusieurs sortes : nous n'en retiendrons que deux, l'une très commune, la *çhondja,* l'autre de découverte récente, l'idole des Ait Isaflen.

La *ghoiidja* est littéralement la cuillère à pot ; elle fut à l'origine l'instrument d'un rite d'aspersion, destiné à provoquer la pluie, mais elle n'a pas conservé dans toutes les tribus, sa forme et sa simplicité primitive; elle a évolué comme tous les symboles et elle a pris l'apparence humaine. On lui a dessiné une figure, on l'a recouverte de vêtements; elle est devenue semblable à une poupée d'enfant, tout en restant une cuillère à pot.

Ce n'est pas tout : il y a une *ghondja* formée d'une hampe armée d'une courte vergue, c'est-à-dire d'une armature en croix, revêtue de chiffons, fixés en haut par un foulard de tûte et serrés **à** la hauteur du cou et au niveau des poignets par des bijoux. Cette *ghondja* n'est plus du tout cuillère, elle est tout à fait poupée. Tout ce qui lui reste de son ancêtre, c'est le nom, et encore est-elle destinée à le perdre. Dans le Sud Tunisien, on la désigne sous le nom encore mystérieux *d'Oum Tenbou* et on la dit une « sainte femme » qui intercède auprès de Dieu pour obtenir la pluie'; en plusieurs centres kabyles, on l'appelle *Hslit ou aman,* la fiancée de l'eau* : elle a pris le nom de la poupée, après en avoir eu l'apparence. Nous ne pensons pas qu'elle ait évolué selon la pensée des transformistes et qu'elle ait progressivement accaparé l'une des caractéristiques de sa forme définitive; nous avons voulu seulement énumérer tous les éléments de la chaîne qui unit la cuillère à pot a la « riancée » et qui expliquent sa transformation.

L'idole, ou plutôt *les LiAcs* des Ait Isatfen qu'a révélées M. Laousr. sont tout à fait Jinerentes des « figurations humaines »

1. **MeaouilUrd, Pratiques pour solliciter la pluie,** ***Rev. tun's.,*** **XVII, igio, pp.** 302, 305.

2. **Bertholon, Essai sur la religion des Libyens,** ***Rei'. afr.,*** **XVi,** 1909, **p. 487.**

3. **Laoust,** ***in*** **A. Bel, Coup d'oeil sur l'Islam eu Berbétie,** ***kiv. hist, ni.,*** **LXXV,** 1917, n° 1, **pp.** 118, 119.

que nous avons déji vues. Elles forment un exuple; l'homme que l'on appelle a cierge de L'Achoura » est un morceau de figuier raclé, à l'une des extrémités duquel est fixé un bâtonnet, un « doigt » disent les Berbères; la fimme appelée, *taslit* « est un bâton de bois d'amandier, d'une coudée environ », au bouc duquel « deux bâtonnets sont fixés et représentent les jambes... »

Comme ltncm de l'une d'elles l'indique, on les expose lors de ta fête de l'Achoura, mais leur exhibition n'a pas lieu le rrême jour; le ckrge <ort le premier, un homms le porte devant un bûcher dont hommes et femmes font trois fois le tour, rprès quoi les femmes stériles vont passer la bague autour du « doigi ». La *taslit* n'est exposée que le lendemain; une femme la prend, la lave avec de l'eau de la rivière et elle préside jusqu'au soir eux danses et aux chants.

M. Doutté a écrit qu'Achoura était un centre de cristallisation de vieux rites*. On a 1 impression que chez les Ait Isaffen, les idoles sont le centre des rites d'Achoura L idole mile est l'objet d'une cérémonie dont on ne peut méconnaître la signification agraire et la présence d'une ***taslit*** en accentue le caractère phallique.

La *taslit* en effet, n'est pas, comme on le die très conventionnellement, la fiancée. Son nom est celui que porte la jeune fille à partir du moment où la date de son mariage est fixée jusqu'au septième jour après sa célébration ; il correspond par conséquent à une période de la vie sexuelle tout à faic appropriée au rite agraire.

Il y avait, à Rome, une fête qui ressemblait beaucoup **à** celle de l'Achoura chez les Aie Isaffen, celle des Saturnales. On faisait **à** leur occasion des cadeaux qui « comptaient en chandelles de cire *(cereí)* et en poupées d'argile ou de pâte nommées *sigillaria* ». J. A. Hild comidère ces menus présents comme a une des formes du sacrifice simulé que, **à** la place de victimes humaines, on offrait aux dieux des équivalents pacifiques, afin d'adoucir leur colère et d'obtenir leur bienveillance. Un miuvais jeu de mots sur çûç,, qui en grec signifie lumière, mais à qui la poésie épique a donné aus^i le sens d *homme,* a faic entrer les *cerei* dans la menú catégorie[2]. »

1. **E. Doutté,** ***Magie et religion dans l'Afrique du Nord.*** **Alger, A. JourJan,** 1909, **p.** 569.

2. **J. A. Hild, art. « Saiurnalia ».** ***Dict des Antiquités*** **de Saglto, t. IV, pp.** 10801085.

L'analogie des Saturnales avec les rites captés par l'Achoura conduit à une tout autre explication : les *cerei* ne seraient-ils pas *l'homme,* à un sens bien moins poétique du mot, celui du « cierge de l'Achoura ? »

Ec les sigillaria qui u donn tient lieu, durant les sept jours [de la fête]', à un commerce assez actif » et dont « la signification symbolique a exercé la subtilité des antiquaires[1] », n'étaient-ils point une survivance, comme la tradition marocaine sou* l'influence de qui les enfants jouent à U poupée, surtout au moment des fêtes de l'Achoura?

* *

Il y a bien d'autres erres pupéiformes qui figurent dans les rites agraires, mais la connaissance des idoks des Ait Isaflcn et de la *ghondja* devenue fiancée, suffit pour ètab ir les rapports que présentent entre elles les diverses poupées.

On pi-ut les classer en deux groupes, le groupe *arouça-laslit* (fiancée) et le groupe *isottira (imige);* si l'on s'en tenait à la lettre, cette classification serait arbitraire, car la poupée d'enfant qui est souvent une *taslit* est aussi une *Isouira,* tandis que la poupée des Béni Mtir. qui est presque toujours une *tsottira,* est parfois une *taslit.* Leur distinction théorique est cependant très simple.

La confusion nominale des poupées du premier groupe ti.nt, soit à leur ressemblance extérieure, soit à leur rôle agraire. En empruntant à la *taslit* sa robe et son armature, la *ghondja* lui a aussi pris son nom*. Qujnt à la poupée d'enfant, elle a une indi-

1. J. A Hild, *loco cit.* —J'essaierai d'expliquer plus loin pourquoi au Maroc on joue surtout a la poupée à l'époque de l'Achoura.

2. Pour des raisons que j'ignore, la poupée d'enfant porte le nom *à'arouça* dans toute l'Afrique du Nord; en Perse, on l'appelle *arousek.* petite fiancée; Son assimilation a un être féminin était ^ique; une poupée masculine n'aurait pu pénétrer auss fjciUment dans le gynécée. D.ins ce pays où la question sexuelle n'est pas tabou et où uue petite fille pourrait, sans da.:ger pour son innocence. jou;r avec les iigurines Beni Mtir, la séparation des sexes y est, malgré la contradiction apparente des termes, fondamentale au point d; vue social. Les enfants sont, dès leur naissance, des êtres *socialement* sexué»; sur le dos de leur mère, la coupe des cheveux distingue le petit garçon de la petite fiile, et cette différence va s'accentuant, le jour, où debout sur leu-s jimbes, ils iont comme ils le peuvent, l'apprentissage de 1a vie. Le garçon Suit son père, et ne touche jamais à la fiai.cée *i>* ; la fillette reste auprès de sa mère ; ils appartiennent l'un et l'autre à des sociétés différentes. La

vidualité plus apparente que réelle, en raison du râle qu'elle joue à certaines cérémonies : chez les Châouïa, dans la région de Setrat, et pour la fête de l'Achoura, tandis que les parents dansent autour de grands feux, les petites filles font des simulacres d'enterrement, et creusent une fosse, pour y déposer avec le cérémonial habituel, une poupée faite d'un os et de chiffons '. Si l'on veut interprêter cet usage, qui n'est pas localisé à la tribu, il ne le faut pas isoler d'une autre circonstance qui est la réapparition traditionnelle des poupées à la même époque*. Les jeux ont une saison, et cette saison a sa raison d'être : le retour des poupées succède à leur ensevelissement comme le rite de résurrection au rite de deuil, dans tous les carnavals. La poupée d'enfant participe de la sorte à des cérémonies dont l'origine agraire n'est plus discutée et s'apparente, mieux que par le nom, au groupe des *tasiit.*

Le groupe *isouira* est plus homogène encore; il est dominé par une idée d'art. La *tsmtira* est l'image, le portrait, la figuration humaine proscrite par l'Islam, et la figurine des Beni Mtir en est l'exemple le plus typique, puisqu'elle représente un personnage déterminé, au point d'en être le double, comme la poupée d'envoûtement. Mais c'est la poupée européenne que désigne surtout le nom de *isouira.* Notre poupée n'est jamais confondue avec le *tasiit;* on ne lui en attribue aucune des traditions; on l'accepte dans les demeures ; elle ne porte pas malheur, et, non seulement on ne l'accuse plus d'avortement, mais lorsqu'elle est jolie, les femmes enceintes la regardent avec complaisance pour avoir un enfant qui lui ressemble'.

même tendance au groupetui.ni des sexes se retrouve dans les pratiques des Ait Isafien ; l'idole maie est portée par un tomme et la *tasiit* par une femme.

1. *Mission scientifique du Maroc,* Villes et tribus du Maroc. Casablanca et les Châouïa. Paris, E. Leroux, 191 S, t. II, p. 302.

2. La réapparition traditionnelle des poupées a l'époque de l'Achoura est tout à fait comparable à la vente des *sigilluria, à* Rome, pour les fêtes des Saturnales, au point que l'explication de l'une suggère la signification de l'autre.

3. Cette superstition est commune à Rabat, elle n'est pas particulière *i* cette ville. J'ai su qu'une jeune femme de Fès avait demandé qu'on lut envojit des poupées européennes pour les accrocher aux murs de sa chambre, durant sa grossesse.

Il ne faut pas sourire à l'idée que cette pensée soit encore courante au

Si les noms des choses émanaient d'une volonté individuelle, les poupées agraires répondraient au nom de *taslit* et les poupées d'enfant à celui de *tsouira.* La conception populaire est plus complexe ; elle est souvent déterminée par l'interpénétration des rites ou par des associations d'idées inopportunes.

Un mot d'origine enfantine, tel que celui de *pupa*, aurait mieux donné que celui de *taslit,* une entité spécifique à la poupée. Son nom d'emprunt a rendu possible le dédoublement de sa personnalité aux poiors de vue agraire et familial; il a été cause que des jouets identiques, comme la poupée européenne et la poupée marocaine n'ont pas été réunis par l'onomastique populaire, et qu'aujourd'hui encore, le nom de *tsouira.*n'est pas définitivement fixé.

Sur la côte, à Tanger, à Larache, au Mellah de Rabat, la poupée est devenue *mounica* (esp. *mufitcd),* à la suite des commerçants espagnols, tt on entend déjà prononcer le nom de *poupéia* qui pénètre le Maroc avec les poupées françaises.

Ce sont des poupées sans "une; elles n'ont pas ce je ne sais quoi de divin, dont parle Anatole France; elles ne vivent que de la vie que leur prôcent ***les*** enfants, et non point de celle que donne une race; elles resteront des étrangères à moins qu'elles ne prennent à leur compte les anciennes superstitions.

En résumé, l'histoire des poupées marocaines peut ûtre divisée en trois périodes :

La première, vraisemblable mais hypothétique, où la poupée d'enfant et la poupée agraire coexistaient sans se confondre, avec les supersihions uom eîKs étaient chacune l'objet ;

La deuxième où les deux sortes de poupAes, confondues par suite de l'interpénétration des iues, ont perdu leur individualité;

La troisième enfin, où l'arrivée Je la poupée européenne tend à reproduite ta dualité kicialc et à reconstituer un groupe autonome de poupées d'enfants.

Maroc. Un **livre tout récent** ***(Ce eue toute jeune femme durait savoir,*** par la **Doctoresse E. Drul.r, Genève, s. d ') rcus apprend u qu'il** a *ité* **remarqué par des voyageurs, qu'en Julie beaucoup** j'enfii.**is** i.**ifrcut une ressenibLnc.: avec les portraits de l'Enfant Jésus; cela provient, dit-il, de l'adoration que les mères ont pour la Madone » (p. 74), et** *u* **conseille aux femmes enceintes de regarder de jolis tableaux et de bcjles sculptures (p. 76).**

La pensée des peuples à demi-civilisés ne se dégage pas des idées ancestrales aussi vite qu'il le faudrait pour suivre les progrès d'une industrie nouvelle qui les pénètre; en l'acceptant, ils l'adaptent à leur mentalité et tendent à la parer de nouvelles superstitions. Quand on songe que la poupée européenne exerce déjà une heureuse influence sur l'enfant à naître, ne peut-on pas imaginer quelque endroit éloigné où la petite Marocaine, qui se mirie enfant, gardera sa poupée, comme la jeune Grecque la consacrait avant la cérémonie nupiiale, et se mettait ainsi sous sa protection ?

J. HERBER.